

Université de Lausanne

Faculté des Sciences Sociales et Politiques

**Affirmation et transformations des sciences
économiques en Suisse au XXe siècle:
entre logiques endogènes et rapports à leur
environnement**

Projet de thèse en sciences sociales

Thierry Rossier

**Sous la direction de Felix Bühlmann (ISS)
et André Mach (IEPI)**

Nombre de signes : 65'293

Résumé

Ce projet de thèse a pour ambition d'analyser l'affirmation et les transformations des sciences économiques en Suisse au XXe siècle sous l'angle du profil des professeurs de sciences économiques des universités suisses. Dans celui-ci, nous présentons d'abord notre questionnement et l'intérêt de cette recherche. Nous nous centrons ensuite sur le cadre analytique qui nous sera utile pour notre étude, principalement les apports de la sociologie des élites, de la sociologie bourdieusienne du champ académique et du champ des économistes ainsi que des études socio-historiques de la discipline. Puis, nous insistons sur le contexte suisse des sciences économiques. Ensuite, nous développons nos questions de recherche à proprement parler. Celles-ci portent sur la généalogie et l'essor de la discipline dans la sphère académique (**Q1**) et dans la société suisse de manière plus générale (**Q2**), sur l'internationalisation précoce et accélérée des sciences économiques (**Q3**) et sur la structure du champ des économistes suisses du point de vue de leurs positions et de leurs prises de position (**Q4**). Dans une partie subséquente, nous nous penchons sur notre démarche méthodologique : nous décrivons notre échantillon d'économistes, nous opérationnalisons nos concepts et nos indicateurs, nous présentons les méthodes que nous utiliserons dans le cadre de notre thèse ainsi que notre récolte de données et nos sources. En conclusion, nous résumons les apports de cette thèse, nous donnons un plan indicatif ainsi qu'un calendrier prévisionnel pour sa réalisation.

Table des matières

1. Problématique.....	4
2. Cadre analytique	6
2.1. L'étude sociologique des élites.....	6
2.2. L'étude sociologique des champs académique et des économistes.....	8
2.3. L'étude socio-historique des économistes	9
3. Le contexte suisse des sciences économiques	11
4. Questions de recherche	12
5. Démarche méthodologique	14
5.1. Description de l'échantillon.....	14
5.2. Concepts et indicateurs	15
5.3. Méthodes utilisées.....	17
5.4. Récolte de données et sources	19
6. Résumé des apports de cette thèse.....	19
7. Plan indicatif de la thèse	20
8. Calendrier prévisionnel	21
9. Bibliographie.....	22

1. Problématique

Certains parlent d'une « irrésistible ascension » pour qualifier le mouvement de consécration de la discipline économique et des économistes¹ dans un nombre important de pays au cours du XXe siècle (Markoff & Montecinos, 1993, 1994). De même, Fourcade (2009, pp. 1-3, 263) soutient que, depuis la fin du XIXe siècle, les économistes ont de plus en plus gagné en influence et ont réussi à s'affirmer de différentes manières : d'abord au sein des universités et du monde scientifique (avec notamment l'apparition du « Nobel d'économie »), puis dans les gouvernements, le monde des affaires et la haute fonction publique. Corollairement, l'on peut imaginer qu'en raison de cette « ascension », des changements inhérents à cette discipline se sont produits au cours du siècle, dans et au dehors de la sphère académique, et qu'ainsi les rapports entre les économistes eux-mêmes se seront également modifiés. Cette affirmation et ces transformations méritent d'être thématiques².

Dans le cadre de cette thèse, nous chercherons à montrer l'affirmation et les transformations des sciences économiques dans et au dehors de la sphère académique au XXe siècle, en nous demandant quel est le profil des professeurs de sciences économiques des universités suisses, en particulier en investiguant leurs caractéristiques sociographiques, leur formation, leur carrière, leurs ressources académiques et scientifiques, leurs liens à d'autres sphères sociales, leur rapport à l'international et leur rattachement à de grands courants de pensée idéologiques ou scientifiques. Pour cela, nous constituerons une base de données de ces professeurs et, dans le cadre d'une approche prosopographique³, nous analyserons les données récoltées au moyen de méthodes tant qualitatives que quantitatives (analyses de correspondances multiples, de réseaux, de séquences, etc.).

Le choix de la position de professeurs d'économie à l'université est le critère discriminant pour délimiter notre échantillon d'étude. Nous pouvons considérer que les professeurs d'universités, par la fonction importante qu'ils occupent dans ces institutions, peuvent être qualifiés d'« élites » de la sphère académique⁴. L'étude des élites est particulièrement pertinente pour analyser les rapports de pouvoir au sein d'une sphère sociale, et même d'une société dans son ensemble. Dans notre cas, notre point de départ sera les universités, dans lesquelles l'on observe une croissance et une autonomisation progressive de l'économie tôt dans le siècle et qui constituent le point de départ de la diffusion des sciences économiques dans la société (Honegger, Jost, Burren & Jurt, 2007).

Notre choix de la Suisse comme cas d'étude découle, non seulement, du peu d'écrits réalisés sur le sujet⁵, mais aussi et surtout de la particularité du système helvétique, fédéral et décentralisé au niveau politique, administratif et académique, avec un fort ancrage local des universités, notamment. De plus, l'on a montré la cohésion, voire l'interpénétration, des élites politiques et économiques en Suisse (Bühlmann, David & Mach, 2012b). Il serait donc intéressant de voir si les élites académiques, officiant dans les universités suisses, sont elles

¹ Nous parlerons de sciences économiques au pluriel, pour englober les différentes ramifications des études académiques de l'économie. Nous considérerons notamment sous cette appellation deux grandes catégories : l'économie politique et les sciences de gestion d'entreprise.

² Lebaron (1997, 2000, 2001) estime qu'en France il existe une variété de profils d'économistes qui se distinguent, notamment, par des rapports différenciés aux diverses institutions susmentionnées.

³ La prosopographie constitue une biographie collective d'un groupe social défini (Lemerrier & Zalc, 2008, pp. 21-22 ; Lemerrier & Picard, 2011 ; Charle, 2013, pp. 94-108).

⁴ Nous reviendrons par la suite sur le concept d'élites.

⁵ Les études historiques de Jost (1995, 1997, 2008 ; Honegger, Jost, Burren & Jurt, 2007) constituent les seuls écrits approfondis sur le sujet.

aussi liées aux autres groupes d'élites de ce pays. Egalement, la Suisse est un petit pays au centre de l'Europe occidentale, entouré par de grands voisins et particulièrement perméable à l'influence de ceux-ci (notamment en terme de personnel) dans le monde académique. La Suisse serait donc, du point de vue de la thématique de l'internationalisation, un cas pertinent à étudier (Bühlmann, Mach & David, 2012c, pp. 5-6). A ce jour, un corpus de travaux important a été réalisé sur le profil des élites suisses au XXe siècle, en particulier politiques, administratives et économiques⁶. L'objectif que nous nous fixons est de réaliser une étude similaire sur le profil d'un groupe d'élites académiques, en répondant à l'appel de Lebaron (2013, p. 28) à de nouvelles études pour savoir qui sont les économistes et à un travail prosopographique plus systématique sur ceux-ci, en prenant en compte les informations biographiques et institutionnelles, les « prises de position » scientifiques et politiques de ceux-ci et les variations de ces dernières.

Dès lors, les intérêts à se pencher sur les sciences économiques, en particulier en Suisse, sont nombreux. Tout d'abord, c'est une discipline qui a connu une énorme augmentation en termes d'effectifs étudiants durant la seconde moitié du XXe siècle⁷. Les sciences économiques ont connu une croissance durable et soutenue dans les universités suisses et représentent à l'heure actuelle une part non négligeable des étudiants⁸, mais aussi des professeurs⁹ des dites universités.

De plus, c'est une discipline qui a gagné en importance symbolique au cours du siècle, notamment par le fait qu'elle est devenue l'une des principales filières de formation de nombreux groupes d'élites. Ainsi, en Suisse, une proportion non négligeable de parlementaires¹⁰, de dirigeants d'entreprises¹¹ et d'experts de l'administration fédérale¹² au cours du siècle était formée en sciences économiques. Ainsi, en Suisse, ces éléments concordent avec ce qu'observe Lebaron (2000, p. 243), à savoir que le champ des économistes, « situé dans un lieu central, entre pouvoirs économiques, politiques et pouvoirs intellectuels et scientifiques, (...) est particulièrement apte à réfracter les principales oppositions sociales qui traversent le champ du pouvoir. ». Notre étude nous permettra ainsi de mieux comprendre cette discipline, à l'intersection entre divers lieux de pouvoir.

⁶ Pour les élites politiques, voir : Pilotti, Mach & Mazzoleni (2010) ; Pilotti (2012) ; Bühlmann, David & Mach (2012b). Pour les élites administratives voir : Rebmann (2011). Enfin, pour les élites économiques voir, par exemple : Mach, David & Bühlmann (2011) ; Bühlmann, David & Mach (2012a, 2012b, 2013), Ginalski (2012).

⁷ Les étudiants en sciences économiques ont augmenté de +220% entre 1949 et 1979 et de +173% entre 1982 et 2004 (Honegger, Jost, Burren & Jurt, 2007, pp. 394-397).

⁸ Nous ne disposons du nombre d'étudiants dans les universités suisses sur l'entier du XXe siècle, mais nous pouvons combiner les chiffres à notre disposition. En 1982, les étudiants en économie sont de l'ordre de 66'206, soit environ 9% du contingent étudiant suisse. En 2004, ils sont de l'ordre de 111'100, soit également 9% (Statistiques de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur le site www.admin.ch).

⁹ Les professeurs d'économie représentent environ 4% du contingent total des professeurs des universités suisses en 1910, 7% en 1937, 7% en 1957, 8% en 1980 et 10% en 2000 (Base sur les élites suisses au XXe siècle).

¹⁰ Parmi les parlementaires titulaires d'une licence universitaire, ils étaient 0% à détenir ce diplôme en sciences économiques en 1910, 8,2% en 1937, 17,5% en 1957, 19,9% en 1980, 15,4% en 2000 et 13,5% en 2010 (Pilotti, 2012, p. 409).

¹¹ 18,5% des dirigeants des 110 plus grandes entreprises suisses étaient formés en économie en 1980 et 48,1% en 2010 (Mach, David & Bühlmann, 2012, p. 100).

¹² 3,3% des experts académiques des commissions extra-parlementaires étaient formés en économie en 1910, 27,8% en 1937, 17,1% en 1957, 15,1% en 1980, 13,9% en 2000 et 9,1% en 2010 (Beetschen, 2014, p. 68).

2. Cadre analytique

Les trois axes théoriques sur lesquels nous nous basons nous aideront à répondre à notre questionnement. Tout d'abord, l'étude sociologique des élites nous sera utile, en sachant que nous considérons, par un critère positionnel, les professeurs que nous étudions comme des élites de la sphère académique, ce cadre conceptuel nous permettant de mettre le doigt sur certaines relations de pouvoir au sein de la sphère académique et dans la société de manière plus générale et nous aidant également à réfléchir sur la pertinence du questionnement relatif à l'unicité ou à la pluralité des élites en Suisse. Ensuite, l'étude sociologique du champ académique et du champ des économistes nous fournira les jalons théoriques pour étudier ce type de microcosmes (au sens bourdieusien du terme) et appliquer ce cadre d'analyse au cas suisse, en cherchant à mettre en exergue des positions dominantes et des positions dominées en leur sein. Enfin, les écrits socio-historiques sur les sciences économiques nous permettront de réfléchir sur le développement, l'évolution et l'affirmation de cette discipline en Suisse en prenant pour point de comparaison des phénomènes observés dans le cadre d'autres cas nationaux.

2.1. L'étude sociologique des élites¹³

Nous allons nous pencher sur les professeurs de sciences économiques en Suisse. Nous définissons ces personnes comme élites dans le sens où, en prenant en compte le critère *positionnel* pour la définition de celles-ci (comme il sera mentionné plus loin) – à savoir la position de pouvoir que ces personnes occupent dans une sphère sociale donnée –, la fonction de professeur d'université constituera une position d'élites de la sphère académique.

Après la formation ancienne du mot « élite », celui-ci vient à désigner « la minorité disposant, dans une société déterminée, à un moment donné, d'un prestige, de privilèges découlant de qualités naturelles valorisées socialement (par exemple la race, le sang, etc.) ou de qualités acquises (culture, mérites, aptitudes, etc.). » (Busino, 1992, p. 4). Cette définition met en exergue le fait que les élites constituent une minorité d'individus bénéficiant de privilèges n'étant pas accordés au reste de la population. Genieys (2006, p. 128 ; 2011, p.21), reprenant son propos de Burton et Highley (1987), montre, pour sa part, que le terme a pris une multiplicité de définitions dans la littérature anglo-saxonne.

Nous pouvons attribuer la paternité de l'étude des élites en sciences sociales à des penseurs du début du XXe siècle tels que Mosca, Pareto ou encore Michels (Mosca, 1896 ; Michels, 1914 ; Pareto, 1970 ; repris de Busino, 1992). Ceux-ci sont souvent considérés comme les auteurs « classiques » de ce champ d'études. Leur questionnement résulte d'un constat : ils se demandent comment, avec les progrès de la démocratie à la fin du XIXe/au début du XXe siècles, de petits groupes de personnes gouvernent la majorité (Khan, 2012, pp. 363-364). En effet, les élites contrôlent les principales organisations (politiques, militaires...) des sociétés nationales et jouent un rôle central dans la prise de décision au sein de ces institutions, détenant par là un pouvoir important et ayant même tendance à se profiler dans un processus de concentration de ce pouvoir. Ces auteurs parlent indifféremment d'« élite » ou de « classe dirigeante » pour les désigner (Busino, 1992, pp. 10-26).

¹³ Cette articulation a été en partie inspirée par le mémoire de master de l'auteur de ce projet de thèse (Rossier, 2010, pp. 29-34). Pour d'autres revues de la littérature sur la sociologie des élites : Coenen-Hunter (2004) ; Genieys (2006) ; Hartmann (2007) ; Daloz (2010) ; Genieys (2011) ; Kahn (2012).

C'est par la suite dans la littérature sociologique américaine que l'étude des élites prend son essor. En particulier, Mills (2012 [1956]) produit l'une des études qui feront le plus date dans la sociologie des élites. Il va pour cela se pencher sur la société américaine des années 1950. Dans celle-ci, il oppose les « hommes et les femmes ordinaires » à ce qu'il appelle l'« élite au pouvoir » (*the power elite*). Il la définit comme étant constituée d'hommes (et non de femmes) qui occupent des postes clés dans la société, et par lesquels ils sont amenés à prendre des décisions qui auront une influence capitale sur la marche de cette dernière. Ceux-ci « commandent les principales hiérarchies et organisations de la société moderne » (Mills, 2012 [1956], p. 2) et, par là, détiennent le pouvoir. Ainsi, cette élite au pouvoir commande les grandes institutions de la société moderne, à savoir celles qui renvoient aux hiérarchies de l'Etat, de l'armée et de l'entreprise. L'une des plus importantes thèses de Mills sera alors que, dans la société américaine, l'essentiel du pouvoir se situe dans les trois sphères économique, politique et militaire, formant ce qu'il appelle le « triangle du pouvoir ». Celles-ci renvoient aux trois plus hautes sphères de la société et les autres institutions y seront subordonnées. De plus, non seulement ces trois sphères représentent les trois lieux de concentration du pouvoir, mais les personnes qui disposent de ressources dans l'une auront tendance à en détenir aussi dans les deux autres, ce qui a pour conséquence qu'elles sont les trois en interrelation et entrecroisées/enchevêtrées ; d'où l'appellation d'*élite* au pouvoir, au singulier, et non pas d'*élites*, au pluriel. Les dirigeants de ces sphères sont interchangeable de l'une à l'autre. De plus, ils forment une classe sociale plus ou moins consciente. En résumé, Mills entend, par « élite au pouvoir », « ces cercles politiques, économiques et militaires qui, dans un ensemble complexe de coterie entrecroisées, partagent les décisions d'importance au moins nationale. Dans la mesure où les événements nationaux font l'objet de décisions, l'élite au pouvoir est l'ensemble des hommes qui les prennent. » (Mills, 2012 [1956], pp. 26-27).

Mills est le principal représentant d'une perspective « moniste » de l'étude des élites, à savoir qui les considère comme homogènes. A l'opposé de cela, se développe un courant « pluraliste », qui suppose des élites plurielles (Genieys, 2006, pp. 123-124). Les tenants de cette théorie affirment que c'est une multitude de groupes de pression, et non une classe dominante, qui détient le pouvoir au sein de la société. Ces auteurs s'inspirent d'une étude de Dahl (1961) portant sur la ville de New Haven (Connecticut). Dans celle-ci, par une étude de l'influence des notables traditionnels et économiques dans les processus de prises de décisions il montre, sur la base d'une analyse d'entretiens, que le pouvoir se répartit entre une pluralité d'élites et de groupes d'intérêts (Genieys, 2006, p. 126 ; 2011, p. 25). Aron (1965, pp. 7-18) est lui aussi tenant de ce courant théorique. Celui-ci énumère les différentes catégories dirigeantes en France (personnel politique, hauts fonctionnaires civils ou militaires, gestionnaires publics ou privés des secteurs économiques, dirigeants de partis ou de syndicats, chefs d'Eglises et intellectuels). Il affirme que ces catégories, bien que se rejoignant parfois, sont plutôt séparées les unes des autres et il présuppose l'existence d'une pluralité de ces « catégories », et non d'une seule classe dirigeante. Il prend donc le contrepied de Mills en supposant que les élites sont la plupart du temps différenciées, spécialisées et sectorielles, et non homogènes.

Différentes méthodes sont utilisées lorsqu'il s'agit de déterminer un groupe de dirigeants. Genieys (2006, pp. 124-132 ; 2011, pp. 23-26) en distingue trois. La première, l'approche *réputationnelle*, consiste à se centrer autour de la capacité des dirigeants à se situer sur une échelle de statuts, d'étudier ces derniers à travers la réputation qu'ils possèdent au sein des élites (tout comme au sein de la population). La deuxième, l'approche *décisionnelle*, renvoie au fait d'analyser les processus de prise de décisions, d'observer les personnes qui

interviennent dans ce cadre, leurs modalités d'action ainsi que leur poids et de savoir qui décide en dernier lieu et dans quel domaine. Enfin, l'approche *positionnelle*, propose d'étudier les élites sur la base de la fonction ou position de pouvoir qu'elles occupent. Pour notre part, nous utiliserons une définition positionnelle dans le cadre de cette thèse.

2.2. L'étude sociologique des champs académique et des économistes

Dans l'étude du monde et des élites académiques, l'un des apports conceptuels les plus importants est la théorie des champs de Bourdieu. Selon lui, le monde social se décompose en une multitude de « microcosmes », qu'il appelle « champs », dont chacun possède des enjeux, des objets et des règles spécifiques. Les champs sont divers : littéraire, scientifique, politique, universitaire ou académique, juridique, des entreprises, religieux, journalistique, etc. (Chevallier & Chauviré, 2010, p. 21). Dans une première ébauche sur le sujet, Bourdieu (1976, p. 89) définit le « champ scientifique » comme le lieu ou l'espace de jeu d'une lutte qui a pour enjeu spécifique le monopole de l'autorité (ou de la compétence) scientifique, comprise comme la capacité de parler et d'agir légitimement en matière de science. Dans la définition qu'il en fait, l'on sent déjà que le monde de la science est sujet à de multiples luttes qui ont pour enjeu final la monopolisation de ressources scientifiques qui permettent un accès au pouvoir. Dans *Homo academicus* (1984), il élabore l'idée de l'existence d'un « champ académique » qui contient ses formes spécifiques de capitaux, ses structures hiérarchiques et ses fractions. Il constate une structuration du champ académique français entre, d'un côté, un « pôle mondain » (les facultés de médecine et de droit), orienté vers des formations professionnalisées et proche des pouvoirs économique, politique et administratif et, de l'autre, un « pôle scientifique » (les facultés des sciences), axé sur des sciences relativement détachées d'une influence extra-académique. Il se concentre sur les facultés des lettres et des sciences humaines, qui se situent à la croisée de ces deux pôles. Ce type de facultés est donc particulièrement pertinent pour comprendre l'articulation entre « capital scientifique » (publications, prix scientifiques ou supervisions de thèses de doctorat) et « capital institutionnel » (fonctions de recteur d'université, doyen de faculté ou de membre du comité d'organisations académiques) (Forquin, 1986 ; Macherey, 2010 ; Bühlmann, Mach & David, 2012c, p. 2).

Bourdieu met ainsi à jour certaines luttes de pouvoir dans les champs académique et scientifique, sans toutefois situer les économistes dans ceux-ci. Toujours en France, ce sont les écrits de Lebaron qui viennent combler ce vide, en s'axant sur le « champ des économistes » français. Il caractérise celui-ci par sa faible autonomie à l'égard des forces sociales externes (économiques, politiques, intellectuelles et scientifiques), contrairement à ce que ceux qui le constituent pourraient penser (ce qu'il appelle la « dénégarion du pouvoir »). Cette « croyance économique » (d'où le titre de son ouvrage) lui fait rapprocher le champ des économistes du champ religieux dans des sociétés moins différenciées. Il le définit comme une : « instance de production et de reproduction des croyances collectives, il est placé hors du monde par une opération de magie sociale, mais celle-ci doit une grande partie de sa force à la croyance "moderne" en la science, et, plus particulièrement, à la croyance mathématique. » (Lebaron, 2000, p. 244).

Lebaron (1997, 2000, 2001) tente également de mettre à jour certaines luttes de pouvoir. Il analyse les positions de ces économistes – les propriétés sociales (au sens sociographique du terme), les trajectoires (formation et carrières) et les postes occupés (notamment au sein d'institutions) —, ainsi que leurs prises de position, politiques et scientifiques. Il montre que

c'est en fonction des dites positions (origines sociales et géographiques, formation, relative internationalisation de leur profil ou encore liens avec les pouvoirs politique, administratif ou économique, etc.) et prises de position (courants de pensée politique et économique, centres d'intérêt scientifique, relative mathématisation de leurs travaux, etc.) que ces économistes s'opposent au sein du champ, certaines fractions en dominant d'autres. De plus, ces positions et prises de position sont en interaction, les premières déterminant les secondes.

Dans une perspective quelque peu similaire, Godechot (2011a) rend compte de la structure du capital des économistes au sein du champ académique. Par une étude des jurys de thèse au sein de l'EHESS¹⁴ (Ecole des hautes études en sciences sociales) entre 1948 et 2005, il montre comment cette institution, qui engageait surtout des économistes marxistes ou « humanistes » durant les vingt-cinq premières années après sa création, a opéré un changement au cours des années 1970 pour, dès lors, recruter principalement des économistes issus du courant inspiré par le néoclassicisme américain. Un des apports de cette étude, et qui n'est pas présent dans l'analyse de Lebaron, renvoie à la prise en compte d'une perspective historique. C'est aussi le cas de Boyer (2012), qui donne un panorama de l'évolution de la pensée économique, plus particulièrement macroéconomique, depuis la crise des années 1930 jusqu'à la récente crise des *subprimes*.

2.3. L'étude socio-historique des économistes

Ce sont les écrits de Fourcade qui constituent les études historiques les plus complètes sur les sciences économiques au XXe siècle. Celle-ci montre premièrement l'évolution de l'identité et des discours des économistes, ainsi que l'affirmation de leur statut, à travers l'exemple de quatre trajectoires nationales : l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et les Etats-Unis. Elle part du constat qu'à l'heure actuelle, l'on considère l'économie politique comme une science « universelle », notamment en voyant la tendance à la mathématisation¹⁵ de celle-ci comme « universalisée ». L'on pourrait penser que l'histoire de la discipline se confond avec celle des techniques qu'elle utilise (mathématiques et statistiques), reflétant une scientificité sans géographie ni temporalité propre. Or, Fourcade va à l'encontre de ce postulat, qu'elle qualifie d'idéologique. C'est celui-ci qui conduit à cette « naturalisation » par la négation de l'histoire de la discipline. Elle montre que l'économie politique a connu de nombreuses variations au cours de l'histoire et dans les divers champs nationaux dans lesquels elle s'est implantée. Cependant, dans chacun de ces cas nationaux, celle-ci était étroitement liée aux institutions, notamment politiques ou administratives, qui la soutenaient et la validaient socialement (Fourcade, 2009 ; Fourcade-Gourinchas, 2001, 2002).

Fourcade (2009, pp. 1-3, 263) distingue trois phases historiques dans ce qu'elle appelle le *Rise of Economics*¹⁶. La première, qui va des années 1890 à 1920, voit l'autonomisation de l'économie politique des autres champs académiques voisins, période pouvant être qualifiée d'« académisation » ou de « disciplinarisation » au sein des universités. La deuxième phase, qui va des années 1930 à 1960, voit l'émergence de cette discipline comme une « technique de gouvernement » et, plus généralement, comme un outil pour l'exercice de l'expertise publique. Enfin, au cours de la dernière phase, des années 1970 aux années 1990, l'on peut observer l'expansion massive de l'application de l'économie dans le monde des affaires, couplée avec l'émergence, dans les gouvernements, d'une *neoliberal governmentality*.

¹⁴ Voir Godechot (2011b) pour un panorama plus général de la répartition des disciplines au sein de l'EHESS.

¹⁵ Au sujet d'un regard critique sur la mathématisation de l'économie voir Lordon (1997).

¹⁶ Il sera bien entendu intéressant de nous interroger sur ce qu'il en est de ces trois phases pour le cas suisse.

Fourcade (2006) s'intéresse aussi à la construction de l'économie politique en tant que profession ainsi qu'à sa diffusion de manière transnationale au cours du XXe siècle. En effet, le développement de ce champ particulier en tant que profession est devenu de plus en plus « global » avec le temps, influencé de manière croissante par des standards anglo-saxons et plus particulièrement américains. L'on voit de plus en plus d'économistes détenteurs de diplômes d'universités américaines ou britanniques exercer des fonctions importantes dans les principales institutions économiques internationales (Banque mondiale, FMI, OMC, etc.), dans de nombreux départements universitaires et au sein des gouvernements et des administrations nationales de bon nombre de pays, en particulier de pays en développement. Cette diffusion progressive de personnes et de standards prend racine à la fin du XIXe siècle et se développe en parallèle à ce *Rise of Economics* au sein des diverses sociétés nationales.

Dans un autre angle d'attaque sur les sciences économiques, Fourcade et Khurana (2013) s'intéressent à la diffusion des études de gestion et des *business schools* et aux liens qu'elles ont entretenus avec l'économie politique aux Etats-Unis durant le XXe siècle. Le premier constat est que les *business schools* sont passées de programmes marginaux luttant pour une légitimité académique à une discipline centrale en termes de contingents et de reconnaissance, rivalisant par là avec les départements d'économie politique. Ainsi, les auteurs identifient trois phases historiques dans l'évolution des *business schools* américaines. Au cours de la première, qui commence à la fin du XIXe siècle¹⁷, les *business schools* étaient surtout vues comme des institutions professionnelles avec une dimension « morale ». La seconde phase naît avec l'émergence dans les années 1950 des sciences du *management* et constitue une « scientification » des disciplines du *business*. Enfin, la troisième phase se développe dans les années 1960 avec l'ascendance prise par l'économie néoclassique dans les sciences du *business*. En contrepartie, l'économie politique s'en retrouve également modifiée, dans les sujets étudiés autant que dans ses orientations analytiques. Ainsi, naît une interpénétration croissante et une transformation des deux sous-disciplines, aboutissant à un « flou » de la délimitation entre gestion d'entreprise et économie politique¹⁸.

Dans une logique similaire, Moon et Wotipka (2006) retracent la diffusion et l'expansion historique à l'échelle globale des sciences de gestion entre 1881 et 1999. En effet, dans la plupart des pays, à l'heure actuelle, les *business schools* et les *MBA* sont considérés comme la forme la plus légitime de formation en *management* et leur diffusion a été exponentielle au cours de la période récente. Leur argumentation va dans le sens de Fourcade et Khurana, la diffusion progressive de ce type d'éducation à l'échelle globale étant en effet dérivée du modèle américain d'enseignement de la gestion. Bien entendu, cela ne veut pas dire que la formation des *business school* dans certains pays n'a eu lieu qu'après la diffusion du modèle américain. En effet, des *business schools* se sont déjà développées fin XIXe/début XXe siècles dans certains pays dans lesquels une demande interne existait (comme cela a été le cas en Suisse). Cependant, ce sont les changements dans le modèle américain qui, de manière internationale, contribuent à la diffusion et/ou à la transformation des sciences de gestion de manière globale, et ceci depuis les années 1960.

¹⁷ Avec la création de la Wharton School, considérée comme étant la première occurrence de *business school* moderne (Moon & Wotipka, 2006, p. 135).

¹⁸ « Flou » observé notamment par Le Gall (2007, p. 77) dans une étude sur un département de sciences économiques français.

3. Le contexte suisse des sciences économiques

Dès la création des universités modernes en Suisse, dans la seconde moitié du XIXe siècle, l'on perçoit une disjonction importante entre la pensée en économie politique de la Suisse romande, principalement influencée par la France, l'Angleterre et l'Ecosse, et de la Suisse alémanique, puisant ses références chez les Allemands. L'économie politique connaît des difficultés à être instaurée en tant que discipline scientifique, notamment par l'absence de lieux de sociabilité communs et de communication d'une université à l'autre, due à la dispersion du peu d'économistes qualifiés entre les diverses villes universitaires. Ainsi, ceux-ci ont de la peine à constituer un réseau national, ou même régional. C'est premièrement hors des universités que naîtra le lieu de réunion des économistes suisses : en 1864 est créée la « Société suisse de statistique », renommée en 1937 « Société suisse de Statistique et d'Economie politique » (Jost, 1995, 1997 ; Scheurer, 1964, p. 616).

Durant la seconde moitié du XIXe siècle sont créées les premières chaires d'économie politique en Suisse. Au XXe siècle, il faut toutefois attendre l'Après-guerre dans la plupart des universités, voire parfois même la fin du siècle, pour que celle-ci soit instituée dans des facultés de sciences économiques, autonomisées des facultés de droit ou de *Staatswissenschaften*. Dans le courant des années 1980-1990, l'on assiste à une « internationalisation » du champ et à une plus forte influence de l'économie politique américaine (Jurt, 2007). Durant le XXe siècle, les études en économie politique vont se caractériser par une orientation pratique et auront généralement pour but de servir d'expertise en vue de la mise en place de politiques économiques par les administrations fédérale ou cantonales (Jost, 2008, p.128). Ainsi, beaucoup d'économistes réputés font partie de la Commission de recherches économiques¹⁹ (plus tard Commission pour les questions conjoncturelles), commission extraparlamentaire que le Conseil fédéral pouvait consulter, fondée en 1932. Plus largement, toute une série d'économistes ont joué le rôle d'expert dans la haute fonction publique (Slembeck), ceci y-compris dans la période récente des années 1990 (Mach, 2002).

En ce qui concerne les sciences de gestion, un mouvement pour la création de hautes écoles commerciales naît à la toute fin du XIXe siècle. L'Académie de commerce de St-Gall est fondée en 1898 ; elle deviendra une haute école commerciale en 1911. Celle-ci propose au début une formation essentiellement dédiée à la gestion d'entreprise. Dans un même mouvement, se créent dans les universités des chaires, puis des départements de sciences commerciales. Tous ces programmes se vouent à une orientation surtout pratique de l'enseignement. Depuis les années 1960, ces études connaissent un regain d'intérêt et les effectifs d'étudiants augmentent drastiquement. Depuis les années 1980, cette augmentation devient exponentielle, croissance qui a par ailleurs encore lieu à l'heure actuelle. Durant la même période, l'on connaît, comme en économie politique, une influence croissante du modèle américain ainsi qu'une mathématisation progressive de certains secteurs de la gestion d'entreprise. En Suisse, celle-ci s'est développée dans le courant du XXe siècle de manière plus ou moins séparée de l'économie politique. Cependant, un dialogue s'est parfois instauré entre ces deux sous-disciplines au cours du siècle (Slembeck ; Burren, 2007).

A ce stade, à notre connaissance, personne n'a réalisé d'étude systématique sur les professeurs de sciences économiques en Suisse. En réalité, la seule étude que nous connaissons est celle de Busino, Hofer et Miéville (1991) sur l'évolution de la présence de

¹⁹ A ce sujet voir Beetschen (2014, p. 107).

professeurs d'université étrangers au cours du XXe siècle. Celle-ci ne prend en compte qu'un seul indicateur du profil des professeurs (la nationalité) et ne distingue pas véritablement les sciences économiques des autres disciplines académiques. Les auteurs montrent qu'il y a une quantité proportionnellement importante de professeurs étrangers à l'avènement de la Première Guerre mondiale (27% en 1915 ; principalement des Allemands). Mais, dû à plusieurs facteurs, cette proportion baisse progressivement, pour atteindre son niveau le plus bas dans les années 1950-1960 (10%). Depuis le milieu des années 1960, elle augmente à nouveau, pour atteindre 23% en 1977. Dans les années 1980, elle croît encore pour atteindre les chiffres de 1915 (26% en 1987). De plus, le groupe national le plus représenté est toujours à cette époque les Allemands (36% des professeurs étrangers en 1987), suivis des français (20%). Ainsi, outre cette étude unique en son genre et peu centrée sur l'économie, une prosopographie de ceux-ci reste encore à faire. La thèse de doctorat que nous nous proposons d'effectuer constituera donc un élément totalement inédit à ce jour.

4. Questions de recherche

C'est la question de l'affirmation et des transformations des sciences économiques dans la sphère académique et dans la société helvétique en général que nous allons investiguer, ceci en analysant l'évolution du profil des professeurs de sciences économiques des universités suisses au XXe siècle.

Q1. Généalogie et essor d'une discipline : les sciences économiques dans la sphère académique suisse

Notre première question de recherche renverra aux thématiques développées par Fourcade (2001, 2002, 2006, 2009) et Fourcade & Khurana (2013) au sujet de la place des économistes dans la sphère académique. Pour cela, nous allons nous centrer sur la généalogie et l'essor de la discipline dans les universités helvétique en investiguant diverses mesures, telles que l'évolution du nombre de recteurs, de doyens, de professeurs, de facultés et d'étudiants en sciences économiques jusque dans les années 2000, la formation des élites (politiques, économiques, administratives...) dans cette discipline, etc. Nous allons aussi donner quelques tendances de l'évolution des positions des professeurs d'économie dans le champ académique. Ainsi, notre questionnement sera le suivant : **quelle est la généalogie des sciences économiques suisses et comment s'est traduit leur essor dans la sphère académique ?**

Q2. Engagements des économistes en dehors du champ académique

Notre deuxième question de recherche porte sur les relations entre les sciences économiques et d'autres sphères de la société. En effet, plusieurs auteurs insistent sur le fait que les économistes ont des liens avec les pouvoirs économique, politique ou administratif. Fourcade (2001, 2002, 2009), en particulier, affirme que les liens entre les économistes, d'un côté, et la haute fonction publique et les gouvernements, de l'autre, deviennent de plus en plus importants au cours du XXe siècle. Par ailleurs, Jost (2008) a, dans une ébauche d'observation sur le sujet, noté, en Suisse, un rapprochement entre les économistes et la sphère administrative. De plus, en Suisse, la sphère militaire fonctionnant sous la forme d'un système de milice, elle occupe une place importante dans la structure de la société helvétique et devra également être thématisée. Si d'aventure ces professeurs de sciences économiques occupaient effectivement des positions dans ces autres sphères (économique, administrative, politique et militaire), ceci irait dans le sens d'une intégration entre une partie des élites

académiques et des autres centres de pouvoir, donc d'une relative « unicité » des élites suisses, ceci confortant l'application de l'argumentaire de Mills (2012 [1956]) au cas helvétique. Ainsi, nous chercherons à mettre en exergue ces divers engagements dans d'autres sphères (fonctions d'expert, présence dans le conseil d'administration d'entreprises, mandats politiques, participation à des *think tanks*, participation à l'état-major général, etc.), ceux-ci passant également par des « prises de position » (Lebaron, 1997, 2000, 2001), politiques notamment (appartenance à un parti politique, prise de position idéologique dans les médias, etc.) Notre deuxième questionnement sera le suivant : **quels sont les engagements des professeurs de sciences économiques dans d'autres sphères de pouvoir et comment ces engagements évoluent-ils au cours du XXe siècle ?**

Q3. L'internationalisation précoce et accélérée des économistes ?

Notre troisième questionnement correspond au lien qu'entretiennent ces professeurs avec l'international. Ceci renvoie à la diffusion de standards (Fourcade, 2006) de manière globale au XXe siècle : une internationalisation progressive de la discipline économique dans la deuxième moitié du XX siècle ayant été observée. De plus, à la suite de Jost (1997), nous avons pu constater que la Suisse, constituant un carrefour au centre de l'Europe, était déjà influencée au XIXe siècle par la pensée économique des voisins français et allemands, mais aussi des britanniques. Nous pouvons imaginer qu'une relative internationalisation de ces professeurs avait déjà lieu à cette époque. Nous chercherons donc à savoir si ces professeurs disposent de capital à l'international, que l'on pourrait qualifier de « cosmopolite »²⁰. Nous tenterons, de plus, dans un but comparatif, de contraster ce capital cosmopolite des économistes avec celui de tenants d'autres disciplines (droit, ingénierie, sciences naturelles, etc.). Ainsi, pour notre troisième question de recherche, nous nous demanderons : **quelle est la part d'internationalisation des professeurs de sciences économiques en Suisse et quelle est l'évolution de cette internationalisation au cours du XXe siècle ?**

Q4. Structure du champ des économistes suisses : positions et prises de positions

Notre quatrième question suit directement les interrogations de Lebaron (1997, 2000, 2001) au sujet du champ des économistes. Nous tenterons de mettre en exergue les relations de pouvoir en son sein, les fractions dominantes et dominées et la structure de celui-ci, selon des critères, ou indicateurs, que nous développerons dans une partie subséquente. Pour cela, nous prendrons en compte les différents capitaux de ces économistes et, en particulier, leurs propriétés sociales, leurs trajectoires (formation et carrière) et les postes qu'ils occupent au sein du champ académique (en résumé leurs « positions », au sens de Lebaron). De plus, nous investiguerons également les « prises de position » des économistes, que celles-ci constituent des rattachements à certains courants de pensée au sein des sciences économiques ou alors des centres d'intérêt scientifiques, des « filiations » intellectuelles (notamment par le directeur de thèse) ou des choix de se placer dans un courant méthodologique à l'intérieur de leur propre discipline. Enfin, nous ferons particulièrement attention à la supposée scission entre économie politique et gestion d'entreprise. En résumé, notre quatrième question de recherche sera la suivante : **comment se structure et évolue le champ des professeurs de sciences économiques en Suisse au XXe siècle, du point de vue de leurs positions et prises de positions ?**

²⁰ A savoir diverses dimensions de l'internationalisation (nationalité, formation et carrière à l'étranger, etc.) (Mach, David & Bühlmann, 2011 ; Bühlmann, David & Mach, 2013). Celui-ci peut également être opposé à un capital « autochtone », renvoyant à des liens et un ancrage beaucoup plus local (Wagner, 2010).

5. Démarche méthodologique

5.1. Description de l'échantillon

Notre étude s'inscrit dans le cadre d'un projet FNS codirigé par Felix Bühlmann, André Mach et Thomas David et intitulé « Academic Elites in Switzerland 1910-2000 : between Autonomy and Power » (2012c)²¹. A la suite de ces deux projets, nous adoptons une définition positionnelle des élites, inspirée des travaux de Mills (2012 [1956]), nous focalisant sur la fonction que celles-ci occupent au sein d'institutions. Nous définissons les élites académiques au XXe siècle de la manière suivante : celles-ci occupent durant cette période une fonction permanente de professeur²² dans une université suisse²³. Dans le but de réaliser la comparaison historique sur l'entier du XXe siècle, nous nous centrerons sur cinq « dates-témoins », espacées les unes des autres d'à peu près vingt ans. Ainsi, nous retiendrons dans notre étude uniquement les professeurs d'université actifs en 1910, 1937, 1957, 1980 et 2000²⁴. De cette manière, nous aurons cinq cohortes de professeurs qui nous serviront à mettre le doigt sur les évolutions historiques concernant notre objet d'étude. Enfin, les personnes que nous allons étudier, parmi tous les professeurs d'université à ces cinq dates, sont celles dont la chaire ou les enseignements dispensés correspondent à des enseignements en économie politique ou en gestion d'entreprise²⁵, quel que soit leur département ou leur faculté de rattachement.

Nous avons obtenu ces informations par les *Almanachs universitaires suisses* des cinq années en question, qui recensent le personnel enseignant de toutes les universités suisses à la date en précisant leur fonction, leur rattachement facultaire et les chaires ou les enseignements dispensés. Comme ces documents étaient parfois imprécis, nous avons croisés ceux-ci avec d'autres documents à notre disposition ou avons pris contact avec les archives des universités en question. Les effectifs de notre échantillon, à l'heure actuelle, sont les suivants :

²¹ Celui-ci fait suite à un premier projet FNS qui portait sur les élites politiques, économiques et administratives suisses (Mach & David, 2006).

²² Nous avons délimité cette catégorie de personnes en fonction des titres attribués au sein des universités en nous basant sur un document intitulé *Catégories de personnel SIUS* (système d'information universitaire suisse). Ainsi, nous avons retenu les deux grandes catégories de professeurs dans les universités suisses : celle correspondant à la fonction de « professeur ordinaire » et ses équivalents (Catégorie I) et celle de « professeur extraordinaire » et ses équivalents (Catégorie II).

²³ Nous avons retenu dans notre échantillon tous les professeurs des dix universités suisses : Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Lucerne (créée en 2000), Neuchâtel, St-Gall (créée en 1898, mais qui n'est pas encore considérée comme une université au début du XXe siècle), la Suisse italienne (créée en 1996) et Zurich. Nous y avons ajouté les professeurs des deux écoles polytechniques fédérales : Lausanne (séparée de l'Université de Lausanne en 1969) et Zurich.

²⁴ Ces cinq dates constituent les mêmes que pour les deux projets FNS susmentionnés.

²⁵ Pour l'enseignement de la gestion d'entreprise, il existe en Suisse d'autres lieux dans lesquels cette matière est dispensée. Ce sont, d'une part, les diverses hautes écoles de commerce ou de gestion publiques, mais n'ayant pas statut d'université, et, d'autre part, les *business schools* privées, telles que l'IMEDE à Lausanne ou l'IMI à Genève (qui plus tard fusionneront pour devenir l'IMD). Toutefois, dans le but d'avoir un objet d'étude similaire et comparable, nous avons préféré nous centrer sur les professeurs d'université uniquement et, par là, laisser tomber les enseignants de ces écoles.

Tableau 1 : Effectifs des professeurs de sciences économiques en Suisse aux dates de 1910, 1937, 1957, 1980 et 2000²⁶.

	1910	1937	1957	1980	2000	Total
Economie politique	20	39	48	98	135	340
Gestion d'entreprise	3	12	19	67	139	240
Total sciences économiques	23	51	67	165	274	580

Note : la même personne peut être présente sur plusieurs dates ou occuper, à la même date, plusieurs mandats de professeur d'université, ceci dans deux universités différentes. Ainsi, ce tableau donne les effectifs des professeurs de sciences économiques à la date, et non pas le nombre de professeurs de sciences économiques total (qui sera de 464 personnes en tout).

Nous observons dans ce tableau une croissance continue des effectifs des professeurs de sciences économiques au XXe siècle pour chacune des deux sous-disciplines. Cependant, dans les deux cas, les effectifs croissent relativement peu au cours des années 1910, 1937 et 1957, par contre, ils augmentent beaucoup plus entre 1957 et 1980, et aussi entre 1980 et 2000 (surtout pour les sciences de gestion). Dès le départ, on voit que l'économie politique a des effectifs plus importants que la gestion d'entreprise, cependant, en 2000, les deux disciplines ont un nombre de professeurs similaire, la croissance des sciences de gestion ayant été fulgurante entre 1980 et 2000.

5.2. Concepts et indicateurs

Nous allons ici développer les divers capitaux que nous chercherons à mesurer, à chaque fois par une série d'indicateurs²⁷. Ces derniers constituent les éléments que nous avons jugés indispensables pour la réponse à nos questions de recherche. Lorsque cela sera possible, ces indicateurs seront récoltés de manière systématique et pourront donc être traités de façon quantitative, le tout avec des éclairages plus qualitatifs.

Q1. Généalogie et essor d'une discipline : les sciences économiques dans la sphère académique suisse. Ces indicateurs nous serviront à mettre en lumière le supposé *Rise of Economics* dans la sphère académique. Nous insisterons sur la question de la croissance quantitative des sciences économiques dans les universités. Ils seront donc traités de façon plutôt descriptive, sous forme de tableaux de fréquences statistiques. Nous essaierons également de prendre en compte des données plus qualitatives lorsque cela sera possible. De plus, nous tenterons, pour comprendre au mieux ces dynamiques de positionnement dans le champ académique, de comparer les données obtenues avec celles des professeurs d'autres disciplines à la même date, ceci en fonction des données qui seront récoltées dans le cadre du projet FNS d'ici là.

- **Indicateurs de l'essor des sciences économiques :** nombre d'économistes recteurs d'université ou doyens de facultés, nombre de professeurs de sciences économiques,

²⁶ Les effectifs des professeurs de sciences économiques dans ce tableau comprennent l'Université de la Suisse italienne uniquement pour la date de 2000 et l'EPFL pour les dates de 1980 et 2000. A la date de création de l'Université de Lucerne, en 2000, il n'y a aucun professeur de sciences économiques. Celle-ci n'est donc pas présente dans nos effectifs. L'Université de St-Gall (ou plutôt la Haute école commerciale de St-Gall au début du siècle) n'est pas considérée comme une université en 1910. Elle sera par contre présente dans nos effectifs dès 1937.

²⁷ Cette articulation du projet est en partie inspirée de Bühlmann, Mach & David (2012c, pp. 13-14).

nombre de facultés de sciences économiques, nombre d'étudiants dans cette discipline, etc.

Q2. Engagements des économistes en dehors du champ académique. Nous allons ici tenter d'identifier les fonctions occupées dans les autres sphères de la société, ceci dans le but de montrer dans quelles sphères ces économistes occupent des postes dirigeants. Nous tenterons aussi d'identifier les prises de positions politiques ou idéologiques de ceux-ci.

- **Indicateurs des mandats :** grade militaire ; membre ou président de commissions extra-parlementaires, fonctions dans un département fédéral ou au sein de la BNS ; mandats politiques (fédéraux, cantonaux et communaux), membre du comité directeur d'un parti politique ; membre de conseils d'administration d'entreprises, membre de clubs sociaux locaux (par ex. : Rotary), participations dans des *think tanks*/institutions d'échange avec le business/associations d'intérêts économiques.
- **Prises de position politiques :** affiliation partisane, rattachement à un courant de pensée par le *membership* à une institution « idéologiquement orientée » (*think tank*, club ou autre lieu de sociabilité ; par ex. : Société du Mont-pèlerin), prises de position politiques publiques (par ex. : chronique journalistique).

Q3. L'internationalisation précoce et accélérée des économistes ? Nous allons par ces indicateurs tenter de montrer la part d'internationalisation et d'influence de l'étranger dans le champ des économistes suisses. Nous tenterons de voir si les ressources cosmopolites sont importantes pour le recrutement de ces professeurs et quels pays influencent le plus les sciences économiques en Suisse.

- **Capital cosmopolite :** nationalité, lieu de naissance, lieu d'obtention de la thèse, langue du titre de la thèse, études à l'étranger, carrière académique à l'étranger, carrière extra-académique à l'étranger, membre du comité, président ou simple *membership* d'associations scientifiques à l'étranger, membre du siège éditorial d'un journal scientifique à l'étranger.

Q4. Structure du champ des économistes suisses : positions et prises de positions. Nous allons ici tenter de mettre en exergue les différentes lignes de partage au sein de ce champ. Nous nous centrerons sur les variables du profil sociographique de ces économistes (capital économique et social hérités), de leur formation et leur carrière (capital culturel et social acquis), de leurs ressources scientifiques et au sein des institutions académiques ainsi que de leurs prises de position scientifiques.

- **Capital économique et social hérités :** âge d'accession au poste de professeur, sexe, confession religieuse, lieu d'origine, profession du père²⁸, liens familiaux (parents, grands-parents, frère/sœur, oncle, tante, cousin/cousine, époux/épouse, enfants, etc.) avec des personnes disposant de capital important dans les sphères académique, politique, économique, administrative ou militaire.
- **Capital culturel et social acquis :** éducation universitaire (université ; dates, lieu(x) et discipline(s) d'obtention des différents diplômes ; début des études, étapes intermédiaires et fin de celles-ci), directeur de thèse ; carrière professionnelle (début et fin de chaque période, lieu durant chacune de celles-ci).

²⁸ La profession du père est un indicateur de l'origine sociale de la personne.

- **Capital scientifique** : distinctions académiques, nombre de supervision de thèses de doctorat et noms des personnes²⁹, nombre total de fonds reçus (FNS ou autre importante agence de financement), nombre de publications et noms des co-auteurs si co-publications ou co-requêtes de projets FNS (après la création du FNS en 1952)³⁰, membre du comité éditorial d'un journal scientifique, simple *membership* d'une association scientifique.
- **Capital institutionnel** : membre du comité ou président d'une société académique de sciences économiques (par ex. : Société suisse de Statistique et d'Economie politique ou Société suisse de Gestion d'entreprise), recteur ou vice-recteur d'une université, doyen ou vice-doyen d'une faculté, membre du comité ou président de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales, membre du Conseil de fondation ou du Conseil de recherche du FNS, membre du Conseil suisse de la science et de la technologie.
- **Prises de position scientifiques** : appartenance à un courant de pensée économique (par ex : keynésianisme, monétarisme, etc.), courant d'appartenance du directeur de thèse, choix de se profiler dans un courant méthodologique (par ex. : mathématisation des écrits, etc.), centres d'intérêt scientifiques (notamment par le titre de la thèse ou les publications).

5.3. Méthodes utilisées

Dans le cadre de cette thèse de doctorat, nous adopterons une perspective méthodologique mixte, autant quantitative que qualitative. Ainsi, nous tenterons autant de mettre en exergue des trajectoires collectives qu'individuelles (ceci à partir d'analyses documentaires plus détaillées, fonctionnant un peu sous le mode du récit de vie qualitatif).

L'**approche prosopographique** consiste, comme mentionné plus haut, en une biographie collective pour laquelle l'on définit un groupe d'individus sur la base d'un attribut commun, par exemple leur position institutionnelle (dans notre cas être professeur d'économie en Suisse aux cinq dates mentionnées auparavant). Celle-ci est une stratégie de récolte de données qui permet de comprendre le monde en mettant à jour les propriétés sociales d'un groupe. C'est une technique directement issue des sciences historiques (Lemerrier & Zalc, 2008, pp 21-22 ; Charle, 2013, pp. 94-108). La prosopographie permet de décrire le groupe que l'on étudie, de le « classer », à savoir d'établir des typologies en son sein, et de le « compter », c'est-à-dire d'établir des fréquences statistiques à son sujet ; elle permet également de comparer des groupes entre eux (par exemple les professeurs d'économie et ceux d'autres disciplines ou alors les professeurs d'économie politique et ceux de gestion) (Lemerrier & Picard, 2011). Celle-ci est une stratégie générale, un élément qui nous aidera à chapeauter notre récolte de données. A partir de la prosopographie, nous utiliserons des méthodes analytiques qui puiseront dans nos données pour les analyser.

L'**analyse des correspondances multiples**³¹ (ACM) est une méthode qui permet de croiser toute une série de variables les unes aux autres en même temps, et ceci en dehors d'un modèle de causalité de type régression multivariée. De plus, elle permet autant de traiter des variables catégorielles (de type « religion », « profession », etc.) que des variables quantitatives regroupées en classes (de type « tranches d'âge). Elle constitue une agrégation de tableaux

²⁹ Ceci nous permettra, entre autres, de mettre en lumière des réseaux de direction et de jurys de thèses.

³⁰ Ceci nous aidera à mettre en exergue des réseaux de co-publications ou de co-requêtes de projets FNS.

³¹ Voir Le Roux et Rouanet (2010).

croisés bivariés. Les ACM sont représentées sous formes de graphiques avec deux axes, un vertical et un horizontal, construits à partir des variables utilisées dans l'analyse. L'on a, dans ce type de graphiques, deux nuages représentant une dispersion de points : un nuage de modalités (pour notre étude, les indicateurs spécifiés plus haut) et un nuage d'individus (dans notre cas nos professeurs). Ces graphiques représentent alors les proximités et les oppositions entre les modalités ainsi qu'entre les individus d'un échantillon donné (Lemerrier & Zalc, 2008, pp. 58-70 ; Lebaron, 2009, pp. 11-13). Ce type de méthode est ainsi idéal pour rendre compte de la structure et de la dispersion au sein d'un champ social particulier³². Les ACM nous seront particulièrement utiles pour la **Q4**, qui nous servira à mettre en exergue la structure du champ des économistes.

L'**analyse de réseaux**³³ est un type d'analyse relationnelle dans laquelle l'on investigate le lien entre des entités, soit de même type (individus, institutions, etc.), soit de deux types différents (liens entre des individus et des institutions), le lien entre deux entités représentant une propriété soit à sens unique ou *directed*, soit réciproque ou *undirected*. L'on peut s'intéresser au réseau de liens d'un individu (*ego network* ou analyse égocentrée de réseau) ou d'un réseau formé sur la base de plusieurs individus et fermé sur lui-même (*complete network* ou analyse structurale de réseau). Au sein d'un réseau, l'on peut produire soit des graphiques et en faire une interprétation visuelle, en observant la structure, la densité et la dispersion des liens, soit des coefficients, qui nous renseigneront sur la centralité de certains acteurs dans le réseau, sa densité ou des sous-groupes en son sein (Lemerrier & Zalc, 2008, pp. 80-93 ; Lemerrier, 2005 ; Godechot, 2010). Ce type de méthode nous servira à mettre à jour les liens sociaux au sein de notre échantillon pour des indicateurs ponctuels, principalement les réseaux de direction et de jurys de thèses³⁴ et les réseaux de co-publications ou de co-requêtes de projets FNS (**Q4**)³⁵.

L'**analyse de séquences**³⁶ est un type de méthode longitudinale utile pour étudier des parcours de vies individuels et agréger ceux-ci pour en avoir une vision collective. Elle sert à mesurer des distances entre des séquences, c'est-à-dire des suites d'étapes, d'épisodes biographiques situés dans le temps et à classer des individus en fonction de la forme de leurs trajectoires. Cet outil est particulièrement pratique lorsque l'on se centre sur la carrière professionnelle d'individus, pour autant que celle-ci soit complexe : cumuls de mandats, allers et retours entre situations (par exemple : emploi *versus* chômage), mobilité sociale ou géographique, etc. (Zalc & Lemerrier, 2008, pp. 94-95 ; Blanchard, 2011 ; Blanchard, à paraître). Nous allons utiliser cette méthode pour deux éléments en particulier : la carrière professionnelle depuis l'obtention de la thèse de doctorat, sous le paramètre des divers postes occupés avant, pendant (si cumul de mandats) et après le poste de professeur (**Q4**) ainsi que la même carrière, mais cette fois en regardant les postes occupés à l'étranger et en Suisse (**Q3**).

Nous tâcherons constamment de faire un aller-retour entre les méthodes quantitatives et qualitatives, du type récit du parcours ou de la carrière individuelle de certains de nos professeurs d'université ou analyse documentaire ou de discours, pour donner plus de corps à ces analyses statistiques. Bien entendu, pour certaines parties, en raison notamment de

³² Au sujet d'analyse des correspondances multiples d'élites suisses, particulièrement d'élites économiques et politiques, voir : Mach, David & Bühlmann (2011) ; Bühlmann, David & Mach (2012a, 2012b, 2013).

³³ Voir Borgatti, Everett & Johnson (2013).

³⁴ Voir Godechot (2011a, 2011b).

³⁵ Pour des analyses de réseaux renvoyant aux élites économiques suisses voir : Mach, David & Bühlmann (2011) ; Bühlmann, David & Mach (2012a) ; Ginalski (2012).

³⁶ Voir Aisenbrey & Fasang (2010).

données manquantes probablement importantes, nous privilégierons l'analyse qualitative de nos données. Ainsi, par exemple, pour les prises de position politiques ou de rattachements à certains courants de pensée économique sur la base de productions écrites, il sera plus judicieux d'étudier certaines de celles-ci plus en détail, de manière plus qualitative, comme cas atypiques ou idéal-typiques.

5.4. Récolte de données et sources

Nous récolterons nos données dans une base constituée dans le cadre du premier projet FNS portant sur les élites suisses (Mach & David, 2006). Celle-ci est utilisable avec le logiciel *FileMaker Pro 12* et est hébergée sur un serveur de l'Université de Lausanne. Elle comprend déjà la plupart des entrées pour la récolte des indicateurs dont nous avons parlé plus haut, notamment pour les indicateurs sociographiques, de formation, de carrière, de mandats ou encore de distinctions (scientifiques) et de lieux de sociabilité.

Nous avons à notre disposition bon nombre de sources pour remplir cette base de données : toute une série de monographies renvoyant à des histoires des universités ou d'autres bases de données informatiques comportant des fiches biographiques³⁷. Nous avons également pris contact avec les archivistes des universités et nous sommes rendus dans celles-ci pour voir les informations biographiques qui y sont à disposition. Ceci, couplé aux diverses fiches du Dictionnaire Historique de la Suisse, aux ouvrages avec entrées biographiques de type *Who's Who*, aux nécrologies présentes dans des journaux en ligne (*Journal de Genève*, *NZZ*, *L'Express et l'Impartial*, etc.), aux pages personnelles et *CV online* des membres de notre échantillon et aux autres informations qui seront trouvées en ligne et dans d'autres archives, nous donne à prime abord une impression très positive sur la faisabilité de cette récolte de données, qui plus est dans des échéances tout à fait raisonnables.

6. Résumé des apports de cette thèse

Cette thèse se fonde sur un bagage théorique important. La diversité des approches mobilisées (sociologie des élites, sociologie du champ des économistes et socio-histoire des sciences économiques) nous sera utile pour établir un cadre qui nous permettra de comprendre les dynamiques inhérentes aux sciences économiques en Suisse. En même temps, ces approches nous serviront à mettre en place une démarche de comparaison avec les autres études de cas nationales qui auront été mobilisées par les chercheurs sur lesquels nous nous basons.

Cette thèse a une vocation explicative. En effet, elle permettra de mettre en exergue toute une série de mécanismes au sein du champ des économistes, de la sphère académique et de la société suisse, voire même, à certains égards, de manière internationale. Nous pourrons ainsi mettre à jour toute une série de relations de pouvoir et comprendre les modalités de l'affirmation et des transformations des sciences économiques en Suisse, mais également, à certains égards, expliquer les raisons de celles-ci.

Cette thèse se base sur des méthodes complémentaires et innovantes. En effet, la pluralité de méthodes, qualitatives comme quantitatives, ainsi que la diversité d'indicateurs, nous

³⁷ A l'Université de Lausanne, il existe un très complet *Dictionnaire des professeurs* entre 1890 et 2000 sous forme de base de données *FileMaker*. Voir Robert & Panese (2000).

serviront à mettre en place un panorama relativement complet du profil des économistes en question. De plus, ce genre de méthodes ayant peu été utilisé pour le cas suisse à l'heure actuelle, celles-ci pourront éventuellement ouvrir la voie par la suite à d'autres chercheurs qui souhaiteront travailler dans une approche similaire.

7. Plan indicatif de la thèse

1. Problématique

2. Cadre analytique et questions de recherche

- 2.1. L'étude sociologique des élites
- 2.2. L'étude sociologique des champs académique et des économistes
- 2.3. L'étude socio-historique des économistes
- 2.4. Questions de recherche

3. Démarche méthodologique

- 3.1. Description de l'échantillon
- 3.2. Concepts et indicateurs
- 3.3. Méthodes utilisées
- 3.4. Récolte de données et sources

4. Généalogie et essor d'une discipline : les sciences économiques dans la sphère académique suisse (Q1)

5. Engagements des économistes en dehors du champ académique (Q2)

6. L'internationalisation précoce et accélérée des économistes ? (Q3)

7. Structure du champ des économistes suisses : positions et prises de positions (Q4)

8. Conclusions

8. Calendrier prévisionnel

	2013		2014				2015				2016				2017	
	08-09	10-12	01-03	04-06	07-09	10-12	01-03	04-06	07-09	10-12	01-03	04-06	07-09	10-12	01-03	04-07
1. Conceptualisation																
Elaboration du projet de thèse	■	■	■													
Revue de la littérature	■	■	■	■	■	■										
Acquisition des méthodes	■	■	■	■	■	■			■				■			
2. Données																
Constitution de l'échantillon	■	■	■													
Elaboration de la base de données		■	■	■	■	■										
Récolte des données		■	■	■	■	■	■	■								
Visite d'archives pour la récolte			■	■	■	■	■	■								
3. Analyses																
Analyses des données récoltées									■	■	■	■				
4. Rédaction																
Rédaction du chapitre 4 (Q1)									■	■						
Rédaction du chapitre 5 (Q2)											■	■				
Rédaction du chapitre 6 (Q3)													■	■		
Rédaction du chapitre 7 (Q4)															■	■
Relecture																■
5. Valorisation																
Colloques/Conférences/Publications		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

9. Bibliographie

AISENBREY, Silke & FASANG, Anette E., 2010, « New Life for Old Ideas: The "Second Wave" of Sequence Analysis Bringing the "Course" Back Into the Life Course », in *Sociological Methods Research*, Vol. 38 N°3, pp. 420-462.

ARON, Raymond, 1965, « Catégories dirigeantes ou classe dirigeante ? », in *Revue française de science politique*, N°1, pp. 7-18.

BEETSCHEN, Marion, 2014, *Une science en réseau. Les experts académiques dans les commissions extraparlimentaires helvétiques au XXe siècle*, Mémoire de master en science politique, Université de Lausanne, 137 p.

BLANCHARD, Philippe, 2011, « Sequence Analysis for Political Science », Working Papers of the Committee on Concepts and Methods, International Political Science Association, 27 p.

BLANCHARD, Philippe, à paraître, « What is Time for Sequence Analysis ? », in KREUZER, Markus (ed.), *Elements of Time : Timing, Sequencing, Age, Tempo and Period*.

BORGATTI, Stephen P., EVERETT, Martin G. & JOHNSON, Jeffrey C., 2013, *Analyzing Social Networks*, Sage, Thousand Oaks (CA), 304 p.

BOURDIEU, Pierre, 1976, « Le champ scientifique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 2, N° 2-3, juin, pp. 88-104.

BOURDIEU, Pierre, 1984, *Homo academicus*, Paris, Les Editions de Minuit, 306 p.

BOURDIEU, Pierre, 2001, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Editions Raisons d'agir, 240 p.

BOYER, Robert, 2012, « La discipline économique des années 1930 à nos jours. D'un espoir prométhéen à une dramatique révision », in *Le Débat*, N° 169 (2), pp. 148-166.

BÜHLMANN, Felix, DAVID Thomas, & MACH André, 2012a, « The Swiss Business Elite (1980-2000): How the Changing Composition of the Elite Explains the Decline of the Swiss Company Network », in *Economy and Society*, Vol. 41, N°2, pp. 199-226.

BÜHLMANN, Felix, DAVID Thomas, & MACH André, 2012b, « Political and Economic Elites in Switzerland: Personal Interchange, Interactional Relations and Structural Homology », in *European Societies* Vol. 14, N°5, pp. 727-754.

BÜHLMANN, Felix, DAVID Thomas, & MACH André, 2013, « Cosmopolitan Capital and the Internationalization of the Field of Business Elites: Evidence from the Swiss Case », in *Cultural Sociology*, Vol. 7, N° 2, pp. 211-229.

BÜHLMANN, Felix, MACH, André & DAVID, Thomas, 2012c, « Academic Elites in Switzerland 1910-2000 : between Autonomy and Power », Projet FNS, 20 p.

BURREN, Susanne, 2007, « Betriebswirtschaftslehre : Von der Handelshochschulebewegung zur «Business Administration» », 2007, in HONEGGER, Claudia, JOST, Hans-Ulrich, BURREN, Susanne & JURT, Pascal, 2007, *Konkurrierende Deutungen des Sozialen. Geschichts-, Sozial- und Wirtschaftswissenschaften im Spannungsfeld von Politik und Wissenschaft*, Zürich, Chronos, pp.251-336.

BURTON, Michael G. & HIGLEY, John, 1987, « Invitation to Elite Theory. The Basic Contentions Reconsidered », in DOMHOFF, G. William & DYE, Thomas, *Power Elites and Organisations*, Newbury Park ; Beverly Hills [etc.], Sage Publ.

BUSINO, Giovanni, 1992, *Elites et élitisme*, Paris, PUF, 128 p.

BUSINO, Giovanni, HOFER, Geneviève & MIÉVILLE, Ariane, 1991, « Savoirs et nationalités : William E. Rappard et les professeurs étrangers en Suisse », in *Revue européenne des sciences sociales*, Vol. 29, N° 90, pp. 209-225.

CHARLE, Christophe, 2013, *Homo historicus. Réflexions sur l'histoire, les historiens et les sciences sociales*, Paris, Armand Colin, 320 p.

CHEVALLIER, Stéphane & CHAUVIRÉ, Christiane, 2010, *Dictionnaire Bourdieu*, Paris, Ellipses, 188p.

COENEN-HUNTER, Jacques, 2004, *Sociologie des élites*, Paris, Armand Colin, 172 p.

DAHL, Robert A., 1961, *Who governs ? Democracy and Power in an American City*, New Haven ; Londres, Yale University Press, 355 p.

DALOZ, Jean-Pascal, 2010, *The Sociology of Elite Distinction. From Theoretical to Comparative Perspectives*, New-York, Palgrave, 220 p.

FORQUIN, Jean-Claude, 1986, « Bourdieu (Pierre). – Homo Academicus », in *Revue française de pédagogie*, Vol. 75, pp. 112-118.

FOURCADE, Marion, 2006, « The Construction of a Global Profession: The Transnationalization of Economics », in *American Journal of Sociology*, Vol. 112, N° 1, pp. 145-194.

FOURCADE, Marion, 2009, *Economists and Societies. Discipline and Profession in the United States, Britain and France, 1890s to 1990s*, Princeton & Oxford, Princeton University Press, 394 p.

FOURCADE-GOURINCHAS, Marion, 2001, « Politics, institutional structures, and the rise of economics : A comparative study », in *Theory and Society*, N° 30, pp. 397-447.

FOURCADE-GOURINCHAS, Marion, 2002, « Les économistes et leur discours. Traditions nationales et science universelle », in *Sciences de la société*, N° 55, pp. 1-18.

FOURCADE, Marion & KHURANA, Rakesh, 2013, « From social control to financial economics : the linked ecologies of economics and business in twentieth century America », in *Theory and Society*, N° 42, pp. 121-159.

GENIEYS, William, 2006, « Nouveaux regards sur les élites du politique », in *Revue française de Science politique*, Vol. 56, N° 1, Février, pp. 121-146.

GENIEYS, William, 2011, *Sociologie politique des élites*, Paris, Armand Colin, 368 p.

GINALSKI, Stéphanie, 2012, *Du capitalisme familial au capitalisme financier? : le cas de l'industrie suisse des machines, de l'électrotechnique et de la métallurgie au 20e siècle*, Thèse de doctorat non publiée, Université de Lausanne, Faculté des sciences sociales et politiques, 450 p.

GODECHOT, Olivier, 2010, « Interpréter les réseaux sociaux », in PAUGAM, Serge (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, pp. 333-355.

GODECHOT, Olivier, 2011a, « How Did the Neo-classical Paradigm Conquer a Multi-disciplinary Research Institution ? Economists at the EHESS from 1948 to 2005 », in *Revue de la régulation*, N° 10, 2^e semestre, pp. 2-27.

GODECHOT, Olivier, 2011b, « La formation des relations académiques au sein de l'EHESS », in *Histoire & mesure*, Vol. 26, N° 2, pp. 223-260.

HARTMANN, Michael, 2007, *The Sociology of Elites*, New-York, Routledge, 138 p.

HONEGGER, Claudia, JOST, Hans-Ulrich, BURREN, Susanne & JURT, Pascal, 2007, *Konkurrierende Deutungen des Sozialen. Geschichts-, Sozial- und Wirtschaftswissenschaften im Spannungsfeld von Politik und Wissenschaft*, Zürich, Chronos, 418 p.

JOST, Hans-Ulrich, 1995, « Des chiffres et du pouvoir. Statisticiens, statistique et autorités politiques en Suisse du XVIIIe au XXe siècle », in *Forum Statisticum*, N° 35, pp. 9-56

JOST, Hans Ulrich, 1997, « Pensée économique et institutions académiques en Suisse au XIXe siècle », in *Les Annuelles*, Vol. 8, pp. 89-108.

JOST, Hans Ulrich, 2008, « La science, l'Etat et la politique : du XIXe siècle à nos jours : essai sur l'autonomie versus la dépendance des sciences humaines et sociales par rapport à l'Etat et aux pouvoirs politiques », in *Traverse*, Vol. 2008/2, pp. 117-134.

JURT, Pascal, 2007, « Volkswirtschaftslehre : Von der Nationalökonomie zu den «Economics» », in HONEGGER, Claudia, JOST, Hans-Ulrich, BURREN, Susanne & JURT, Pascal, *Konkurrierende Deutungen des Sozialen. Geschichts-, Sozial- und Wirtschaftswissenschaften im Spannungsfeld von Politik und Wissenschaft*, Zürich, Chronos, pp. 187-250.

KHAN, Shamus Rahman, 2012, « The Sociology of Elites », in *Annual Review of Sociology*, Vol. 38, pp. 361-377.

LEBARON, Frédéric, 1997, « La dénégation du pouvoir. Le champ des économistes français au milieu des années 1990 », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 119, N° 1, pp. 3-26.

LEBARON, Frédéric, 2000, *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Editions du Seuil, 266 p.

LEBARON, Frédéric, 2001, « Economists and the Economic Order. The field of economists and the field of power in France », in *European Societies*, Vol. 3, N° 1, pp. 91-110.

LEBARON, Frédéric, 2009, « How Bourdieu "Quantified" Bourdieu : The Geometric Modelling of Data », in ROBSON, Karen & SANDERS, Chris (eds.), *Quantifying Theory. Pierre Bourdieu*, New York, Springer, pp. 11-29.

LEBARON, Frédéric, 2013, « Qui sont les économistes ? Une sociologie méconnue », in *L'Economie politique*, N° 58, Avril, pp. 24-34.

LE GALL, Brice, 2007, « Des savoirs critiques aux savoirs pour l'entreprise ou : la normalisation d'un département universitaire d'économie », in *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, N° 6, pp. 77-97.

LEMERCIER, Claire, 2005, « Analyse de réseaux et histoire », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, N° 52(2), pp. 88-112.

LEMERCIER, Claire & PICARD, Emmanuelle, 2011, « Quelle approche prosopographique ? », in ROLLET, Laurent & NABONNAND, Philippe (Dir.), *Objets et méthodes biographiques en histoire des sciences*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, pp. 605-630.

LEMERCIER, Claire & ZALC, Claire, 2008, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, Editions La Découverte, 128 p.

LE ROUX, Brigitte & ROUANET, Henry, 2010, *Multiple Correspondence Analysis*, Thousand Oaks (CA), Sage, 115 p.

LORDON, Frédéric, 1997, « Le désir de "faire science" », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 119, pp. 27-35.

MACH, André, 2002, « Economists as policy entrepreneurs and the rise of neo-liberal ideas in Switzerland during the 1990s », in *European Electronic Newsletter of Economic Sociology*, pp. 1-11.

MACH, André & DAVID, Thomas, 2006, « Les élites suisses au XXe siècle : un processus de différenciation inachevé ? », *Projet FNS*, 20 p.

MACH André, DAVID Thomas & BÜHLMANN Felix, 2011, « La fragilité des liens nationaux. La reconfiguration de l'élite de pouvoir en Suisse, 1980-2010 », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 190, pp. 78-107.

MACHEREY, Pierre, 2010 « L'université sans les étudiants : L'"homo academicus" de Bourdieu », in *La philosophie au sens large. Groupe d'études animé par Pierre Macherey* : <http://philolarge.hypotheses.org/376>, consulté le 09.01.2014.

MARKOFF, John & MONTECINOS, Verónica, 1993, « The Ubiquitous Rise of Economists », in *Journal of Public Policy*, Vol. 13, N° 01, Janvier, pp. 37-68.

MARKOFF, John & MONTECINOS, Verónica, 1994, « El irresistible ascenso de los economistas », in *Desarrollo Económico*, Vol. 34, N° 133, Avril-Juin, pp. 3-29.

MICHELS, Roberto, 1914, *Les partis politiques : essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Editions Flammarion, 313 p.

MILLS, Charles Wright, 2012 [1956], *L'élite au pouvoir*, Marseille, Agone, 580 p.

MOON, Hyeyoung & WOTIPKA, Christine Min, 2006, « The Worldwide Diffusion of Business Education, 1881-1999 : Historical Trajectory and Mechanisms of Expansion », in DRORI, Gili S., MEYER, John W. & HWANG, Hokyung (eds.), *Globalisation and Organisation. World Society and Organisational Change*, Oxford ; New York, Oxford University Press, pp. 121-136.

MOSCA, Gaetano, 1896, *Elementi di scienza politica*, Rome ; Florence [etc.], Fratelli Bocca, 400 p.

PARETO, Vilfredo, 1970 (1921), *La transformation de la démocratie (Œuvres complètes Tome XIII)*, Genève, Libr. Droz, 98 p.

PILOTTI, Andrea, 2012, *Les parlementaires suisses entre démocratisation et professionnalisation (1910-2010). Biographie collective des élus fédéraux et réformes du Parlement helvétique*, Thèse de doctorat non publiée, Université de Lausanne, Faculté des sciences sociales et politiques, 437 p.

PILOTTI, Andrea, MACH André & MAZZOLENI Oscar, 2010, « Les parlementaires suisses entre démocratisation et professionnalisation, 1910-2000 », in *Swiss Political Science Review*, Vol. 16, N° 2, pp. 211-245.7

REBMANN, Frédéric, 2011, « Parachutés ou montagnards? Formation et trajectoires professionnelles des hauts fonctionnaires de la Confédération (1910–2000) », in *Traverse*, N° 2, pp. 100-113.

ROBERT, Olivier & PANESE, Francesco, 2000, *Dictionnaire des professeurs de l'Université de Lausanne*, Université de Lausanne, 1436 p.

ROSSIER, Thierry, 2010, *L'évolution du profil sociologique des élites ministérielles des politiques économiques de l'Etat chilien entre 1973 et 2010 : entre régimes « autoritaire » et « démocratique »*, Mémoire de master en science politique, Université de Lausanne, 172 p.

SCHEURER, Frédéric, 1964, « Un quart de siècle d'histoire de la Société suisse de Statistique et d'Economie politique. 1939-1964 », in *Revue suisse d'Economie politique et de Statistique*, Vol. 100, N° 4, pp. 613-628.

SLEMBECK, Tilman, « Les sciences économiques au XXe siècle », Article : « Sciences économiques », Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS), <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F8263.php>, consulté le 10.01.2014.

WAGNER, Anne-Catherine, 2010, « Le jeu de la mobilité et de l'autochtonie au sein des classes supérieures », in *Regards Sociologiques*, N° 40, pp. 89-98.